



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HAUTE-SAOIE

COMMUNE DE JONZIER-
EPAGNY
(74520)

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	9
Date de la convocation		
23/10/2025		
Acte rendu exécutoire après télétransmission, le		
Les signatures suivent au registre		
Signature du secrétaire de séance		

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Feuillet n°2025 –
Séance du 28 octobre 2025	
Nature de l'acte :	Délibération n° 20251028 – 033

L'an deux mil vingt-cinq le 28 octobre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Épagny, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Virginie MOURIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE, adjoints, Céline TARDY et Florian CHAYS conseillers.

Procurations : Phil FUHRMANN à Philippe SAUTIER et Vincent RONAT à Céline TARDY.

Absents : Raffaele SIBIO, Stéphanie BOURNHONNET, Jonathan DUPARC et Cécile DUPARC.

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

5. MJC – Attribution d'une subvention complémentaire :

M. le Maire rappelle que la commune, lors de son conseil municipal du 25 mars 2025, a décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 9 569 € à la MJC du Vuache.

Cependant, suite à une erreur de saisie de ce montant, il explique qu'il convient de reprendre une délibération afin de compléter cette subvention pour un montant de 841 €.

L'assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 :

Approuve le versement d'une subvention complémentaire de 841 € à la MJC du Vuache.

Article 2 :

Autorise M. le Maire ou son représentant à la signer ou tout autre document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

**Le Maire
M. MERMIN**

